



LA SOLIDARITÉ À PASTEUR

« Nous avons décidé de créer une fondation pour aider de bons élèves candidats aux classes préparatoires ayant des difficultés financières » explique Joël Adrian, proviseur du lycée Pasteur. La Fondation du lycée Pasteur, sous l'égide de la Fondation de France, accorde des bourses d'un montant annuel de 3000 à 5000 euros et apporte une aide matérielle (hébergement, restauration) pendant toute la durée des études en classes préparatoires aux grandes écoles. La bourse de la Fondation peut être cumulée avec une bourse de l'enseignement supérieur. La ville s'est engagée également à mettre à la disposition des boursiers quelques logements dans la résidence sociale étudiante qui sera construite avenue du Roule. Son Comité exécutif, comprend notamment le Maire de Neuilly, des dirigeants d'entreprises comme Total, Bouygues ou Thales, mais aussi d'éminents professeurs. « Lancée au printemps, la première promotion concerne 10 élèves et devrait atteindre un régime de croisière de 20 à 30 élèves ». Pour ces futurs étudiants des grandes écoles, c'est une sécurité. Les postulants peuvent déposer un dossier sur le site du lycée.

www.lyc-pasteur-neuilly.ac-versailles.fr



Lycée Pasteur : cours de mathématiques en classe préparatoire